

L'UGAP et l'UNIFA signent une charte des relations commerciales éthiques et responsables

La centrale d'achat public rejoint les 22 fabricants de mobilier de bureau déjà signataires de la charte initiée par l'UNIFA en 2015. Les deux organisations renforcent ainsi leur collaboration pour soutenir l'activité du mobilier de bureau, du mobilier pour collectivités et du mobilier urbain.



Union nationale
des industries de
l'Ameublement
français



Les présidents respectifs de l'UGAP et de l'UNIFA, Edward Jossa et Dominique Weber, signeront la charte mercredi 19 octobre 2016 à 19h, à Paris, au siège de l'UNIFA.

L'UNIFA, unique porte-parole des entreprises de fabrication d'ameublement

L'UNIFA accompagne ses adhérents dans les mutations que traverse l'industrie de la

fabrication du meuble, qui emploie 52 200 personnes dans l'hexagone. Autant de raisons de défendre le savoir-faire français.

Sur un marché de l'ameublement neuf de 14,1 milliards d'euros, le mobilier professionnel (bureau, collectivités, urbain) représente un chiffre d'affaires de près de 2,2 milliards d'euros. Pour s'approprier la demande, les industriels doivent donc décrypter les évolutions de la société et innover en permanence pour répondre aux besoins et attentes des utilisateurs. Cette nouvelle donne intègre les principes de développement durable et d'éthique.

C'est dans cette même optique que l'UNIFA a signé en 2015 la Charte Relations Fournisseur Responsables, élaborée par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats, sous l'égide du ministère de l'Economie, pour sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux inhérents aux achats responsables et à la qualité des relations clients-fournisseurs.

L'UGAP, première entité publique à recevoir le label « Relations Fournisseur Responsables »

Dans le prolongement de la charte Relations Fournisseur Responsables, ce label, décerné pour une période de 3 ans, distingue les organisations françaises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. La centrale d'achat l'a reçu pour la première fois en 2013, puis de nouveau en 2016.

Délais de paiement, affacturage collaboratif, dématérialisation de la transmission des factures, mise en place, pour l'exécution des commandes, d'une plateforme d'échanges avec les fournisseurs leur offrant en temps réel une visibilité sur le statut des factures, ... Des relations responsables que l'UGAP entretient avec ses fournisseurs depuis de nombreuses années pour les aider à se consacrer plus sereinement à leur cœur de métier et favoriser ainsi leur créativité et leur envie d'innover. Un engagement d'autant plus nécessaire qu'en 2015, 60% du volume des achats, soit 1 400 M€, étaient adressés à des TPE, PME et ETI.

Des valeurs partagées : un rapprochement naturel

« Quand l'UNIFA nous a proposé de faire partie des signataires de sa charte, j'ai tout de suite pensé que sa démarche s'inscrivait dans le même schéma que celui entrepris par notre établissement, lorsque nous avons signé la Charte Relations Fournisseur Responsables en 2010 », déclare Murielle Boullet, chef du département mobilier de bureau et mobilier collectif à l'UGAP. « Depuis, nous sommes devenus de réels contributeurs pour l'UNIFA ; nous leur rendons régulièrement visite pour présenter les axes stratégiques de l'UGAP dans le secteur du mobilier, mais aussi pour sensibiliser les industriels aux politiques publiques telles que l'innovation, le développement durable, ou encore la responsabilité sociétale. Tout cela dans le respect, bien entendu, de la réglementation des marchés publics », précise-t-elle. En 2015, la centrale d'achat public comptait 74 entreprises fournisseurs de mobilier de bureau, collectif et urbain, pour un volume de commandes de 94 M€. La plupart d'entre eux sont des fabricants.

« L'UGAP est un acteur commercial clé pour nos PME du mobilier professionnel », déclare Dominique Weber, président de l'UNIFA.

« Nous apprécions le dialogue constructif que nous avons depuis toujours avec l'UGAP qui permet à nos fabricants d'adapter leurs offres produits, solutions, services aux attentes des acheteurs publics. Grâce aux outils de suivi, de traçabilité et de qualité de service mis en place par la centrale d'achats publics, nos fabricants peuvent aller plus loin et s'engager en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Plus compétitifs, nos industriels sont donc mieux armés pour gagner les marchés du secteur public ! » conclue Dominique Weber.

A propos de l'UGAP

L'UGAP est un établissement public de l'Etat placé sous la double tutelle des ministres chargés du budget d'une part, et de l'Education nationale d'autre part. Seule centrale d'achat public généraliste nationale, l'UGAP est un acteur spécifique de l'achat public qui a reçu 2,45 milliards d'euros HT de commandes en 2015.

Ses clients sont principalement les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé.

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de soutien aux PME et à l'emploi local et à l'innovation. En 2015, 606 entreprises sont titulaires d'un marché dont 58% sont des TPE et PME, et 27% des ETI. L'UGAP est attributaire du label "Relations Fournisseur Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats.

Pour en savoir plus : www.ugap.fr

A propos de l'UNIFA

Organisation représentative des fabricants de l'Ameublement français, l'Union nationale des industries de l'Ameublement français (UNIFA) fédère tous les acteurs de l'aménagement et de l'ameublement des espaces de vie.

Le projet sectoriel de l'Ameublement français, intitulé « Ambitions 2016-2021 », a reçu le soutien d'Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. Ce document définit trois axes stratégiques pour les cinq prochaines années :

- gagner en compétitivité ;
- s'approprier la demande en France et à l'étranger, en s'appuyant sur l'image de marque de l'Ameublement français ;
- construire de nouveaux « business models », par l'intégration de toutes les étapes de la chaîne de valeur et des offres de service.

L'UNIFA se situe au 120, avenue Ledru-Rollin, Paris 11°

Pour en savoir plus : www.ameublement.com

Contacts presse :

Pour l'UGAP :

Zahoua Pichet

Tel. 01 64 73 23 95

zpichet@ugap.fr

Pour l'UNIFA :

Marion Thory

Tél. 01 44 68 18 40

thory@ameublement.com